ardèche
LE DEPARTEMENT

Recueil

DES ACTES ADMINISTRATIFS

2017

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

©Guillaume Fulchiron

www.ardeche.fr

SOMMAIRE

I - Compte rendu analytique de la séance du Conseil Départemental

* Séance du 13 mars 2017 5

Date de parution : 16 mars 2017

I - Compte rendu analytique de la séance du Conseil départemental

Séance du 13 mars 2017

Direction Générale Adjointe Ressources
Service des Assemblées

☎ : 04.75.66.77.15

Réf. : CC/AL

PRIVAS, le 13 Mars 2017

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 13 MARS 2017

_____

- Séance publique

Le Lundi 13 Mars 2017, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Départemental de l'Ardèche, dûment convoqués le.6 février 2017 en séance publique par Monsieur le Président Hervé SAULIGNAC, se sont réunis à l'Hôtel du Département, Salle Paul Ribeyre, sous la présidence de Monsieur Hervé SAULIGNAC.

Conseillers Départementaux en exercice : 34

Secrétaire de séance : Mme Camille JULLIEN

Etaient Présents :

ALLEFRESDE Laurence, BARBATO Stéphanie, BASTIDE Bérengère, BOURJAT Laëtitia, BUIS Sabine, CHAREYRE Sandrine, CHAZE Max, CONSTANT Jean-Pierre, COTTA Robert, DALVERNY Jérôme, DUBAY Jacques, DUBOIS Sylvie, DUCHAMP Denis, FEROUSSIER Christian, FINIELS Martine, FOUR Christine, GAUCHER Sylvie, JULLIEN Camille, MALFOY Christine, MAISONNAT Pierre, PALIX Dominique, PEVERELLI Olivier, PLENET Simon, QUENETTE Marc-Antoine, ROCHE Bernadette, ROYER Brigitte SAULIGNAC Hervé, SERRE Laëtitia, UGHETTO Laurent, VALLON Jean-Paul, Anne VENTALON, WEISS Maurice

Absents excusés :

Raoul L'HERMINIER (Pouvoir donné à Bérengère BASTIDE)
Pascal TERRASSE (Pouvoir donné à Hervé SAULIGNAC)

❖

❖ ❖ ❖

Mme Camille JULLIEN ayant été désignée en tant que Secrétaire de séance, M. le Président du Conseil Départemental précise que l'ordre du jour de cette séance appelle les points suivants:

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 Octobre 2016 (DM.2)
- Installation du nouveau Conseiller Départemental du canton de Tournon sur Rhône
- Examen des rapports et projets de délibérations

❖

❖ ❖ ❖

Le Procès-Verbal ayant été adopté et après le discours introductif du Président du Conseil Départemental, l'Assemblée a pris les décisions suivantes :

0.9 (RS) – INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEILLER DEPARTEMENTAL DU CANTON DE TOURNON-SUR-RHONE - Rapporteur : Bérengère BASTIDE

A l'unanimité,

Consécutivement à la démission de M. Frédéric SAUSSET effective au 1er mars 2017, **Prend acte** de la prise de fonction de M. Pierre MAISONNAT qui était son remplaçant, en tant que Conseiller départemental du canton de Tournon-sur-Rhône

Acte en conséquence que M. Pierre MAISONNAT assure, en lieu et place et à cette date, les fonctions exercées par M. Frédéric SAUSSET, à savoir notamment :

- ✓ Membre de la Commission Permanente et à ce titre percevra l'indemnité de fonction de membre de la Commission Permanente telle que définie dans la délibération du Conseil départemental du 27 avril 2015.

- ✓ Membre des Commissions :

. Economie, Emploi, Aménagement du territoire et Transition énergétique et
. Infrastructures, Transports et Déplacements,

- ✓ et représentant de l'Assemblée départementale dans l'ensemble des organismes ou comités suivant annexe jointe.

3.1 - CULTURE – Rapporteur : Olivier PEVERELLI

A l'unanimité pour les 2 délibérations,

1. **Nouveaux règlements d'aide en faveur de la préservation et la valorisation des patrimoines en Ardèche (3.1.2)**

Adopte le règlement d'aide en faveur de la restauration et de l'entretien des monuments historiques (objets et bâtiments) tel que détaillé en annexe 1 et **abroge** l'ancien règlement adopté par délibération en date du 18 décembre 2007.

Approuve la création d'un fonds d'aide innovant en faveur des patrimoines ardéchois et **adopte** le règlement d'aide qui lui est dédié tel que détaillé en annexe 2.

2. Nouveau régime juridique de la réutilisation des informations du secteur public détenues par les archives départementales (3.1.1)

Abroge le règlement général de réutilisation d'informations publiques détenues par les Archives Départementales de l'Ardèche ainsi que la tarification, approuvés par délibération du Conseil Général du 13 décembre 2010,
Abroge les trois modèles de licences approuvés par délibération du Conseil Général du 13 décembre 2010,
Approuve le principe d'une redevance pour la réutilisation des informations publiques détenues par les Archives départementales de l'Ardèche, selon les tarifs ci-joints,

Approuve le modèle de licence de réutilisation commerciale avec redevance ci-joint,

Autorise le Président du Conseil Départemental à signer les licences de réutilisation commerciale en application des tarifs annexés

3.2 – POLITIQUE SPORTIVE – Rapporteur : Christian FEROUSSIER

A l'unanimité,

Approuve la démarche de redéfinition de notre politique sportive départementale relative à la mise en œuvre de Contrat Sportifs Territoriaux.

Adopte le règlement d'aide départemental aux associations sportives relatif au "contrat sportif départemental", annexe 1.

Approuve l'accord cadre à intervenir avec le département de la Drôme et **Autorise** le Président à le signer au nom du Département.

Abroge les règlements suivants :

- "Aide aux clubs sportifs pour les actions conduites en faveur des jeunes licenciés de moins de 18 ans" créé par délibération du Conseil Général du 14 janvier 1991 et modifié les 22 octobre 2007 et 30 juin 2008,
- "Aide aux manifestations sportives (conventionnées et non-conventionnées)" créé par délibération du Conseil Général du 12 janvier 1987 et modifié les 18 décembre 2006, 17 décembre 2007, 29 mars 2010, 14 avril 2011, 19 décembre 2011 et 28 janvier 2013,
- "Aide aux "Associations sportives - Équipes de haut niveau" créé par délibération du Conseil général le 14 janvier 1991 et modifié les 23 janvier 2001, 15 décembre 2003, 13 décembre 2004, 23 octobre 2006, 14 avril 2011, 16 décembre 2013 et 18 décembre 2014,
- "Associations sportives - Espoirs départementaux" créé par délibération du Conseil Général le 12 mai 1987 et modifié les 17 décembre 2007 et 14 avril 2011,
- "Comités sportifs non-conventionnés" créé par délibération du Conseil général le 13 mai 2003,
- "Aide aux "comités sportifs" du 25 mars 1991 et modifié les 17 juin 2003, 15 décembre 2003 et 28 janvier 2013.

5.3 – POLITIQUE DE L'AUTONOMIE – Rapporteur : Martine FINIELS

A l'unanimité,

Approuve l'avenant au CPOM ci-après annexé (Annexe modificative) et **autorise** le Président à le signer au nom du Département, **donne** délégation à la CP pour approuver à l'avenir toute nouvelle modification, autorise le recours à la vacation dans le cadre du soutien à l'AAD.

Autorise Monsieur le Président à signer les futurs CPOM SPASAD sur la base du modèle fourni en annexe 1 et **donne** délégation à la Commission Permanente pour approuver, à l'avenir, tout document ou toute orientation dans le cadre de l'expérimentation SPASAD.

Autorise Monsieur le Président à signer tout document en lien avec la mise en œuvre du Fonds d'appui à la définition de la stratégie territoriale dans le champ de l'aide à domicile, soutien aux bonnes pratiques, aide à la restructuration des SAAD et **donne** délégation à la Commission Permanente pour approuver, à l'avenir, tout document en lien avec la mise en œuvre du fonds.

5.4 – POLITIQUE D'INSERTION – Rapporteur : Denis DUCHAMP

A l'unanimité,

1) **Approuve** le texte conventionnel et les annexes du pacte territorial pour l'insertion 2016-2019 selon le projet figurant en annexe 1 et **autorise** le Président du Conseil départemental à le signer au nom du Département,

2) **Approuve** le principe d'une contractualisation entre l'Etat et le Département dans le cadre d'une convention d'appui aux politiques d'insertion triennale, et **donne délégation** à la commission permanente pour valider la convention,

3) **Approuve** le principe d'une expérimentation avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur la formation des bénéficiaires du RSA et **donne délégation** à la commission permanente pour valider la convention,

4) **Approuve** la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2017 (CAOM 2017) et **autorise** le Président du Conseil départemental à signer au nom du Département la convention selon le projet figurant en annexe 2,

5) **Approuve** les nouveaux critères d'attribution de l'aide extra légale accordés aux structures de l'insertion porteuses d'Ateliers Chantiers d'Insertion et **autorise** le Président du Conseil départemental à signer au nom du Département la convention à passer avec chaque des structures pour 2017 selon le projet type en annexe 3,

6) **Approuve** la convention de partenariat entre la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Ardèche et le Conseil départemental visant à améliorer les liens partenariaux, à optimiser les procédures internes à la CPAM et favoriser le traitement en urgence des dossiers sensibles de l'Aide Sociale à l'Enfance, et **autorise** le Président du Département à la signer (annexe 5).

7.5 – CONVENTION DE PARTENARIAT DU DEPARTEMENT AVEC LE SDEA
Rapporteur : Laurent UGHETTO

Pascal TERRASSE ne prenant pas part au vote
A l'unanimité (Pour : 33)

Approuve la convention de partenariat du Département avec le SDEA pour la période 2017 – 2019 suivant annexe jointe.

Autorise le Président à la signer.

7.6 – CONTRAT D'ATTRACTIVITE PARTENARIAL « CAP AGGLO » DEPARTEMENT DE L'ARDECHE – ANNONAY RHONE AGGLO – Rapporteur : Laurent UGHETTO

Simon PLENET ne prenant pas part au vote
A l'unanimité (Pour 33)

Approuve les termes du Contrat d'Attractivité Partenarial (CAP'Agglo) ci-annexé et conclu entre le Département et Annonay Rhône Agglo,

Autorise le Président à le signer,

Donne délégation à la commission permanente pour attribuer les aides citées, dans le cadre des dispositifs de droit commun ou d'aides exceptionnelles liées au présent partenariat.

7.10 (RS) – REVISION DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION
ADOPTION DU PACTE REGIONAL POUR L'ARDECHE - Rapporteur : Simon PLENET

Retiré de l'Ordre du Jour.

0.7 – PERSONNEL DEPARTEMENTAL – Rapporteur : Bérengère BASTIDE

A la Majorité,

Pour : 24 - Groupe Majorité Départementale de Gauche

Abstentions : 10 - Groupe Ardèche Avenir

Adopte le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire pour la période du 13 mars 2016 au 12 mars 2018 tel qu'en annexe 1

Approuve la revalorisation de l'aide prévoyance selon le barème suivant :

	Montant mensuel pour un temps plein
impôt compris entre 0 et 500 €	18 €
impôt compris entre 501 et 1 000 €	14 €
impôt compris entre 1 001 et 2 000 €	10 €
impôt au-delà de 2 000 €	2 €

Créé trois postes d'assistant socio-éducatif (fonction publique hospitalière) et un support de CUI au Foyer de l'Enfance.

Créé un poste de rédacteur pour une durée d'un an au sein de la Direction Autonomie, Personnes âgées et Personnes handicapées et un poste d'attaché pour une durée d'un an au sein de la Direction Education Jeunesse et Vie associative.

Vote un montant de vacation de 110 euros bruts la demi-journée dans le cadre de la mission de médiation auprès de l'AAD.

Décide les transformations de postes présentées en annexe 2.

0.8 – DISPOSITIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES DIVERSES (2 notes complémentaires)
Rapporteur : Bérengère BASTIDE

A l'unanimité pour les 9 délibérations,

1. Rendu compte des décisions prises par le Président (0.8.2)

PREND ACTE des décisions prises par le Président du Conseil Départemental pour la période du 1er octobre 2016 au 31 décembre 2016, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Conseil Départemental, selon annexes jointes.

2. Adhésion à l'ANEM (0.8.3)

Décide de l'adhésion du Département à l'association nationale des élus de la Montagne (ANEM).

3. Modification d'un emprunt garanti par le Département (0.8.4)

Modifie la délibération du 20 juin 2005 accordant une garantie d'emprunt en faveur de la Maison d'Enfants « Bon Accueil », en accordant une garantie au crédit proposé par le Crédit Mutuel dont les nouvelles caractéristiques financières sont les suivantes :

- le taux initial du crédit de 4% l'an fixe (TEG 4,03 %) sera désormais de 2,47 %, l'an fixe (TEG 2,60 %) ;
- le crédit est à remboursement constant et les échéances payables le 10 de chaque mois ;
- amortissement du crédit : en 49 échéances successives de 2 509,61 € chacune.

Autorise le Président à signer l'avenant qui formalisera l'accord des parties sur ces nouvelles conditions.

4. Modification de règlements en matière d'agriculture (0.8.1)

Approuve la modification du règlement "Aide au Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations agricoles" et son annexe, tels que présentés en annexe 1.

Approuve la modification du règlement "Aide aux projets de transformation, conditionnement, stockage et/ou commercialisation inscrits dans le prolongement de la production agricole – volet végétal", tel que présenté en annexe 2.

5. Suppression d'une concession logement (0.8.5)

Décide de supprimer la concession de logement pour nécessité absolue de service attribuée au Directeur Adjoint de la SEGPA au collège Les Trois Vallées de La Voulte-sur-Rhône.

Approuve en conséquence la nouvelle liste jointe en annexe.

6. Modalités de transfert de la compétence Transports à la Région (0.8.6)

Valide la prolongation de la délégation de compétences de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une période de 4 mois, soit du 1er septembre au 31 décembre 2017, à la fois en matière de transports interurbains et de transports scolaires, afin d'assurer une continuité de service pour les usagers lors de la rentrée scolaire.

Approuve et autorise le Président du Conseil Départemental à céder les parts de la Société Publique locale SRADDA détenus par le Département de l'Ardèche à la Région, pour un euro symbolique.
Donne délégation à la Commission permanente pour valider toute formalité découlant de la présente délibération.

7. Corrections d'erreurs matérielles dans une délibération du B.P. (0.8.7)

Politique en faveur de l'insertion

1) Alloue les subventions aux structures et aux actions suivantes :

Sur le champ de l'insertion professionnelle et socioprofessionnelle :

Structures	Actions	Montants 2017	Nature du financement
Pôle emploi	Mise à disposition ingénierie insertion professionnelle	40 000 €	Convention annuelle 2017
Initiactive	Accompagnement des associations en difficulté	10 000 €	Convention triennale 2016 - 2018

Sur le champ de l'insertion sociale :

Structures	Actions	Montants 2017	Nature du financement
	Accompagnement social DATS Sud ouest	13 000€	Convention annuelle 2017
CCAS Annonay	Accompagnement social	36 000 €	Convention triennale 2015-2017
CCAS Privas	Accompagnement social	39 000 €	Convention triennale 2015-2017
CCAS Aubenas	Accompagnement social	60 000 €	Convention triennale 2015-2017
CAF Ardèche	Accompagnement des BRSA majoré	60 000 €	Convention triennale 2015-2017
ANPAA	Accompagnement psychosocial	10 000 €	Convention triennale 2015-2017
SOLEN	Accueil santé	16 500 €	Convention triennale 2015-2017
Collectif 31	Accueil santé, mobilisation, groupe ressource	17 000 €	Convention triennale 2015-2017
ESPOIR	Accueil de jour	20 000 €	Convention annuelle 2017
Centre social Tournon	Groupe ressource	2000 €	Règlement intervention (délib du 24/06/2013)
Centre social du teil	Groupe ressource	2000 €	Règlement intervention (délib du 24/06/2013)
Coll'actif	Groupe ressource	1500 €	Règlement intervention (délib du 24/06/2013)
PASAPAH	Jardins du vernon	10 000 €	Convention triennale 2016-2018
Entraide et abri	Jardins partagés	10 000 €	Convention triennale 2016-2018
DIEDAC PLIE	Centre ressource illettrisme	4000 €	Convention annuelle 2017

Sur le champ de la mobilité :

Structures	Actions	Montants 2017	Nature du financement
CEFORA	Ateliers de préparation au permis de conduire	15 000 €	Convention triennale 2015-2017
Mobilité 07-26	Ateliers de préparation au code, auto- école insertion, locamob, locauto	106 000 €	Convention triennale 2015-2017
TREMPLIN Tournon	Auto-école insertion	44 000 €	Convention triennale 2015-2017

Sur le champ de l'insertion par l'activité économique (IAE)

Structures	Actions	Montants 2017	Nature du financement
ACCES EMPLOI SERVICES	Association intermédiaire	9 600 €	Convention annuelle 2017 N° 5.19.1 / 02-03-15
ARCHER	Association intermédiaire	10 080 €	Convention annuelle 2017 N° 5.19.1 / 02-03-15
ACTIV EMPLOI	Association intermédiaire	9 600 €	Convention annuelle 2017 N° 5.19.1 / 02-03-15
TREMPLIN SERVICES	Association intermédiaire	18 000 €	Convention annuelle 2017 N° 5.19.1 / 02-03-15
EMPLOI SOLIDAIRE	Animation du réseau IAE 07	3 000 €	Convention annuelle 2017

2) **Donne délégation** à la commission permanente pour approuver les conventions correspondantes, le cas échéant ;

3) **Réserve** une enveloppe de 25 000 € pour développer les marchés d'insertion dans la collectivité ;

4) Les alinéas 1, 2 et 3 de la présente délibération se substituent respectivement aux alinéas 1, 2 et 5 de la délibération n° 5.9.1 du 19 décembre 2016 susvisée.

8. Note complémentaire : Désignation de représentant à la Commission Départementale d'Organisation et de Modernisation des Services Publics (CDOMSP)

Désigne Mme Bernadette ROCHE en tant que représentante du Président, en remplacement de M. Maurice WEISS.

9. Note complémentaire : Groupes Politiques

Modifie la délibération n°0.19.6 du 19 décembre 2016 en remplaçant le terme « 26,6 % » par le terme « 27,1 % ».

❖

❖ ❖ ❖

L'ordre du jour de la séance étant épuisé, la séance a été levée le Lundi 13 Mars 2017 à 12h19.

LES ANNEXES SONT CONSULTABLES AU SECRETARIAT GENERAL - POLE ASSEMBLEES ET DANS LES SERVICES INSTRUCTEURS

POUR COPIE CONFORME AUX ORIGINAUX
DÉPOSÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Pour le Président,
Le Directeur Général
des Services Départementaux

Christophe LAFOUX